

ALLIED

Mandat des fiduciaires

Octobre 2024

Mandat des fiduciaires

Les responsabilités des fiduciaires

Il en va de la responsabilité explicite des fiduciaires d'administrer Allied. Pour s'acquitter de cette obligation, les fiduciaires assument les fonctions dans les domaines suivants :

La planification stratégique

- Fournir des commentaires à la direction de leurs observations sur les tendances et les enjeux émergents.
- Examiner et approuver, s'il y a lieu, les plans stratégiques de la direction sur une base annuelle.
- Examiner et approuver les objectifs, les plans et les mesures financiers d'Allied, y compris les affectations de capitaux et les dépenses importantes.

Surveillance des progrès tactiques

- Surveiller le rendement de la société par rapport aux plans stratégiques et d'affaires, y compris l'évaluation des résultats d'exploitation pour évaluer si l'entreprise est bien gérée.

Stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG »)

- Superviser et surveiller la stratégie ESG d'Allied, y compris l'intégration de la durabilité dans la stratégie commerciale globale d'Allied et l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied et des objectifs de réduction des émissions.
- Déléguer, à leur discrétion, la supervision et le suivi des politiques, pratiques et performances ESG d'Allied à un comité du conseil d'administration.

Gestion des risques d'entreprise

- Superviser le programme et les pratiques de gestion des risques d'entreprise d'Allied, y compris la conception, la structure et l'évaluation du cadre de gestion des risques d'entreprise d'Allied.
- Superviser l'identification et la surveillance des principaux risques des activités d'Allied et s'assurer que des systèmes appropriés sont en place pour identifier, évaluer, et gérer ces risques, y compris les risques financiers, opérationnels, ESG, de sécurité de l'information et de changement climatique.
- Déléguer, à leur discrétion, la conception, la structure et l'évaluation du cadre de gestion des risques de l'entreprise et l'identification, l'évaluation et la gestion des principaux risques liés aux activités d'Allied à un comité du conseil d'administration.

Planification des talents et de la succession des cadres supérieurs

- Sélectionner, surveiller et évaluer le directeur général ainsi que les autres cadres supérieurs, et assurer la relève de la direction.

- Approuver une description de poste pour le directeur général, comprenant les limites des responsabilités de la direction et les objectifs organisationnels que le directeur général est en charge d'atteindre, le tout sur recommandation du Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance.
- S'impliquer dans la planification de la relève, qui comprend la surveillance de la nomination et la formation de la haute direction.

L'intégrité

- Garantir l'intégrité des systèmes d'information de gestion et de contrôle interne d'Allied.
- Garantir une conduite éthique et veiller au respect des lois et réglementations, des principes comptables et de vérification ainsi que de tout document régissant Allied.
- S'assurer de l'intégrité du directeur général et des autres dirigeants, et du fait que le directeur général et les autres dirigeants créent une culture d'intégrité dans l'ensemble de l'organisation.
- Surveiller la conformité au Code de déontologie d'Allied

Les transactions importantes

- Examiner les transactions importantes hors activité habituelle, et les approuver.
- Examiner les transactions importantes entre parties liées conformément à la déclaration de fiducie d'Allied et aux procédures et protocoles établis par le Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance, et les approuver.

L'efficacité des fiduciaires

- Évaluer sa propre efficacité à s'acquitter des responsabilités susmentionnées et de celles des fiduciaires, y compris le contrôle de l'efficacité de chaque administrateur.

Attentes et responsabilités

- Les fiduciaires sont tenus d'assister à toutes les réunions du conseil d'administration. Les fiduciaires sont tenus d'examiner préalablement à toute réunion l'ensemble des documents s'y rapportant.

Autres

- Exercer toute autre fonction telle que prescrit par la loi ou assignée aux fiduciaires par la Déclaration de Fiducie d'Allied.